

PARCOURS ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ (PASS)

DOMAINE(S) :

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	1 an
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓

AVERTISSEMENTS :

A PARTIR DE LA RENTRÉE 2026, les modalités d'accès aux études de santé de l'UFR Simone Veil - Santé changent.

Une page d'informations générales est accessible [ICI](#)

(Pour la rentrée 2026, le contenu de la page ci-dessous sera obsolète.)

Merci de votre compréhension.

La Direction

L'UFR Simone Veil - Santé propose un PASS (Parcours Accès Spécifique Santé) qui permet d'intégrer une filière médicale telle que médecine, maïeutique, odontologie ou pharmacie (MMOP) ou paramédicale telle que kinésithérapie.

L'étudiant choisit une option parmi notre offre de formation en pensant à son éventuelle réorientation (poursuite d'études en dehors des études de santé).

Options PASS au choix à l'UVSQ :

- » Droit
- » Rééducation et Réadaptation
- » Chimie – Biologie *
- » MPC (Mathématiques – Physique – Chimie) *

** Ces options sont regroupées durant l'année sous l'intitulé "Sciences" et comportent les mêmes enseignements (physique / chimie / mathématiques)*

Tout étudiant a deux chances pour candidater aux études de santé tout au long de son parcours de 1er cycle. L'inscription en PASS décompte automatiquement une candidature.

S'il n'est pas admis dans une filière de santé, mais qu'il valide 60 ECTS ainsi que son option, il pourra accéder directement en 2ème année de la licence qui correspond à l'option de son PASS et recandidater ensuite pour intégrer une filière de santé à l'issue de sa L2 ou L3. **L'accès à la LAS 2 ne se fera que si l'étudiant est inscrit dans la licence de son option.**

Aucun redoublement en PASS n'est autorisé.

Spécificités de la formation

> Lieu d'enseignement :

UFR Simone Veil - santé
2 avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-Le-Bretonneux

Pour accéder à notre UFR

Conditions d'admission

Pour s'inscrire en PASS à l'UVSQ, l'étudiant se connecte à la plateforme Parcoursup <https://dossier.parcoursup.fr/> et constitue un dossier pour candidater.

Cette procédure concerne les bacheliers d'Ile-de-France, les bacheliers hors Ile-de-France, les étudiants en réorientation (interne et externe à l'UVSQ), les étudiants européens et les étudiants étrangers non européens qui ont obtenu un BAC français dans un lycée Français à l'étranger.

Si vous êtes étudiant étranger, une page vous est dédiée : <https://www.uvsq.fr/mobilite-individuelle>

Niveau de recrutement : Bac

Inscription

> Consulter la rubrique inscription de l'UVSQ

Inscription en formation continue

Inscription en formation continue / Reprise d'Etude
Département DPC et Formation Continue en Santé
fc-medecine@uvsq.fr

Contenu de la formation

Le PASS est une année de Licence spécifique comprenant des enseignements « santé » (au moins 30 crédits ECTS), des enseignements disciplinaires hors « santé » (à choisir parmi les options proposées) pour 10 crédits ECTS, des cours d'anglais, un module de préparation aux épreuves orales et une découverte des métiers de la santé.

Le PASS comporte les matières suivantes:

- » UE 1 Chimie / Biochimie
- » UE 2 Biologie cellulaire / Histo-embryologie
- » UE 3.1 Physique / Biophysique
- » UE 4 Biostatistiques
- » UE 3.2 Physiologie
- » UE 5 Anatomie
- » UE 6 Connaissance du médicament
- » UE 7 Sciences Humaines et Sociales
- » UE 8 Anglais
- » UE Option

Les enseignements sont effectués **en présentiel** sous la forme de cours magistraux (CM) en amphithéâtre et /ou de travaux dirigés (TD) en groupe de 50 étudiants pour réaliser des exercices d'application.

Soutien aux étudiants

Contrairement aux prestations proposées par les organismes privés extérieurs à notre université, la qualité du tutorat de l'UFR Simone Veil - Santé a été reconnue et agréée par le ministère.

Le tutorat santé Paris Ouest, encadré par les enseignants de l'UFR, accompagne les étudiants toute l'année, dès la pré-rentrée en août.

Cette structure gratuite s'articule autour du bien-être, de la pédagogie et de l'orientation.

Contacts

Instagram

Site internet

Contrôle de connaissances

Le PASS sera organisé de la même façon que les autres licences de l'UVSQ impliquant une première et une seconde session pour la validation du PASS.

Pour être candidat à l'intégration des études de Santé, l'étudiant devra valider son PASS en première session.

A l'issue de l'ensemble des épreuves écrites de la première session, un classement permettra de déterminer ceux qui seront admis directement en L2 Santé (groupe 1) et ceux qui seront admissibles et passeront les oraux pour intégrer une L2 Santé (groupe 2).

Perspectives professionnelles

Métiers de la santé, professions libérales, fonction publique hospitalière, secteur privé de la Santé.

Poursuites d'études à l'UVSQ

Le PASS permet d'accéder aux filières Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie & Kinésithérapie.

Les réorientations :

1. AUCUN REDOUBLEMENT DU PASS N'EST POSSIBLE.
2. Tout étudiant **ayant validé** le PASS (60 ECTS) ainsi que son option pourra intégrer la L2 de la discipline de l'option choisie via PARCOURSUP.
3. Tout étudiant **n'ayant pas validé** le PASS (à l'issue des 2 sessions) devra se réorienter en première année de l'enseignement supérieur via PARCOURSUP.

Adresses et coordonnées

Service de Scolarité :

Gestionnaires de scolarité

Bérénice Briand

01 70 42 92 92

infos.pass.svs@uvsq.fr

Mathilde Picard

01 70 42 94 94

infos.pass.svs@uvsq.fr

Coordinatrice Pôle Médecine

en cours de recrutement

Responsable Scolarité

Mathieu Gabez

mathieu.gabez@uvsq.fr

Pôle Transversal (inscriptions)

Gestionnaires de scolarité

Emilie Hingue

01 70 42 93 78

emilie.hingue@uvsq.fr

Sophie Esteves

01 70 42 94 90

sophie-manuella.esteves@uvsq.fr

Coordinatrice Pôle Transversal & Référente Handicap

Sadika Rebas

01 70 42 94 89

sadika.rebas@uvsq.fr